

COMITE SYNDICAL

Réunion du 08 décembre 2025

2025-45- Nouvelle offre cybersécurité et sa tarification

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué le 26 novembre 2025, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

Nombre de délégué(s) syndicaux en exercice : 19 titulaires et 15 suppléants

ÉTAIENT PRÉSENTS (9) :

Mme Cécile BARREAU, Mme Corinne POTHIER, Mme Denise RENAUD.
M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Éric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Guy PLISSONNEAU, M. Yann THOMAS, M. Thierry RICHARDEAU.

POUVOIRS (4) :

Mme Isabelle MOINET donne pouvoir à Mme Corinne POTHIER
M. Jean-Michel ROUILLÉ donne pouvoir à M. Éric HERVOUET
M. Rémi PASCRAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS
M. Jean-Luc GAUTRON donne pouvoir à Mme Denise RENAUD

Votants : 13

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (15):

Mme Isabelle MOINET, Mme Nadia RABREAU.
M. Guillaume ARNAUD, M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Dominique DURAND, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Rémi PASCRAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ, M. Xavier SARRY, M. Yannick SOULARD, M. Sébastien VERDON, M. Patrick VILLALON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame JOLIVET-CHARBONNEAU A., Directrice Générale d'e-Collectivités,
Madame BRIAUD S, Responsable de la Cellule Méthodes, projets, accompagnement d'e-Collectivités,
Monsieur LE RAY O., Responsable du pôle ressources et relation adhérents d'e-Collectivités.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2025-45- Nouvelle offre cybersécurité et sa tarification

Le président expose :

Dans le cadre de la feuille de route 2023–2026 d'e-Collectivités, un projet prévoyait de compléter l'offre cybersécurité existante, qui reposait jusqu'alors principalement sur un pack de solutions techniques (antispam, EDR, sauvegarde, etc.).

Cette première offre, essentiellement centrée sur des outils, n'a jamais réellement pris auprès des collectivités. Les échanges conduits lors du Comité d'orientation et du Comité technique (mars–avril 2025), ainsi que les 105 réponses à l'enquête menée auprès des adhérents du 25 août au 10 septembre 2025, ont permis d'en identifier les raisons :

- les collectivités expriment un besoin d'une démarche plus complète, progressive et structurée, dépassant la simple fourniture d'outils techniques.
- Elles attendent un accompagnement en gouvernance, une montée en compétences des élus et des agents, des outils cohérents et une préparation à la gestion de crise.

Afin de ne pas reproduire le même schéma, le projet inscrit à la feuille de route a permis de reconstruire une offre plus globale, articulée autour de trois axes :

1. Gouvernance (analyse de risques, PSSI, PCA/PRA, cartographie, habilitations)
2. Sensibilisation (élus, agents, ateliers, exercices de crise)
3. Outils de protection technique (antispam, EDR/SOC, gestionnaire de mots de passe, sauvegarde externalisée, VPN, etc.)

Cette nouvelle offre est également différenciée selon la taille des collectivités :

- < 3 500 habitants,
- 3 500 à 10 000 habitants,
- > 10 000 habitants, pour lesquelles une offre spécifique est en cours de cadrage dans le cadre d'un marché dédié.

Pour chaque action proposée, les agents mobilisés ont évalué précisément le temps à y consacrer, permettant d'asseoir une tarification proportionnée et soutenable.

Deux collectivités ont expérimenté en novembre certaines prestations de cette nouvelle offre, avec des retours très encourageants, confirmant la pertinence des choix effectués.

Tarification

La tarification repose sur le tarif « expertise » de la grille tarifaire, recalculé au temps passé.

- En cas de commande de plusieurs prestations dans le cadre d'un pack, une remise de 10 à 15 % sera appliquée.
- Les tarifs détaillés de l'abonnement, des prestations de gouvernance, de sensibilisation et des outils techniques figurent dans l'annexe « Offre cybersécurité » jointe à la délibération.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter la nouvelle offre cybersécurité, telle que présentée en séance et détaillée dans l'annexe jointe ;
- Décide d'approuver la tarification correspondante, applicable à compter du 1er janvier 2026 ;
- Autorise le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 08/12/2025

Votants : 13

Voix totales : 13

Voix exprimées : 13

Non Votés : 0

1 – Pour : 13 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Transmis au Représentant de l'Etat .

Comité syndical - Rapport des deliberations

Date : **lundi 08 décembre 2025**

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : M. Yann THOMAS

2025-45- Annexe Nouvelle offre cybersécurité et sa tarification

Date du vote : **08/12/2025**

Votants : **13**

Voix totales : **13**

Voix exprimées : **13**

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **0,0%**

Pour

13 Voix

100,0%

COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES Mme Corinne POTHIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICHARDEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ par procuration à M. Éric HERVOUET	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES Mme Isabelle MOINET par procuration à Mme Corinne POTHIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Yann THOMAS	1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Guy PLISSONNEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Rémi PASCREAU par procuration à M. Yann THOMAS	1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX Mme Denise RENAUD	1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX M. Jean-Luc GAUTRON par procuration à Mme Denise RENAUD	1 voix
LES DÉPARTEMENTS Mme Cécile BARREAU	1 voix

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le



ID : 085-200043115-20251208-D2025_045-DE

2025-45- Annexe Nouvelle offre cybersécurité et sa tarification

OFFRE CYBERSECURITE

Abonnement Cyber-Sérénité



< 10 000
habitants

Une approche progressive et durable pour sécuriser les collectivités de moins de 10 000 habitants

- Déploiement initial (année 1 et 2)
- Accompagnement récurrent (à partir de la 3^{ème} année)

Prestations à la carte :

- Gouvernance
- Sensibilisation
- Outils techniques



< 10 000
habitants

e·co||ectivités
OPÉRATEUR PUBLIC DE SERVICES NUMÉRIQUES





Abonnement Cyber-Sérénité

L'offre clé en main « Cyber-Sérénité », accompagne les collectivités de moins de 10000 habitants dans une démarche structurée et durable de cybersécurité. Elle comprend :

- **le déploiement progressif** des prestations essentielles pour sécuriser le système d'information et sensibiliser les acteurs (pendant les deux premières années),
- **puis un accompagnement récurrent** à partir de la troisième année pour maintenir le niveau de sécurité dans la durée.

Prestations la 1^{ère} année

Structurer la cybersécurité

Cette première phase permet de poser les bases solides d'une gouvernance de la cybersécurité et de sensibiliser les acteurs clés.

Prestations incluses :

Analyse de risques détaillée,
Elaboration du plan d'actions,
Cartographie du système d'information,
Création ou mise à jour de la charte informatique,
Création ou mise à jour de la politique de sécurité (PSSI),
Elaboration du plan de continuité d'activité (PCA),
Sensibilisation des acteurs en présentiel,
Support et assistance en cas de crise.

Prestations la 2^{de} année

Renforcer et tester les dispositifs

La deuxième phase vise à évaluer la maturité atteinte et à consolider les dispositifs mis en place.

Prestations incluses :

Audit technique du système d'information,
Audit organisationnel,
Élaboration du plan de reprise d'activité (PRA),
Mise à jour de la cartographie et des habilitations,
Sensibilisation complémentaire en présentiel,
Support et assistance en cas de crise.

Accompagnement récurrent à partir de la 3^{ème} année

Pérenniser les actions engagées

L'abonnement récurrent garantit la pérennité des actions engagées et le maintien du niveau de sécurité dans la durée. Il comprend la mise à jour des dispositifs, la veille, et l'accompagnement en cas d'incident.

Prestations incluses :

Maintien du niveau de sécurité et révision annuelle des dispositifs essentiels (cartographie, habilitations etc...),
Webinaire de sensibilisation,
Support et assistance en cas de crise.

Tarifs Année 1

< 3500 habitants	3500 > < 10000 habitants
1200 € HT	2400 € HT

Tarifs Année 2

< 3500 habitants	3500 > < 10000 habitants
1200 € HT	2400 € HT

Tarifs Années suivantes

< 3500 habitants	3500 > < 10000 habitants
300 € HT	600 € HT

Souplesse de souscription

Il est possible de souscrire à l'abonnement récurrent seul, si la collectivité a déjà réalisé l'ensemble des prestations prévues lors des deux premières années. Dans le cas contraire, la collectivité peut choisir de bénéficier des prestations à la carte pour compléter les prestations déjà mises en place, avant de souscrire à l'abonnement récurrent.

Renforcement technique en option

Des outils pourront être proposés pour renforcer la sécurité technique des systèmes d'information : solutions antispam, gestionnaires de mots de passe, etc... Ces prestations ne sont pas comprises dans les tarifs de l'abonnement, mais peuvent être ajoutées à la carte, selon les souhaits et besoins de la collectivité.

Prestations à la carte

Offre multi-prestations

Réductions appliquées en cas de souscription simultanée à plusieurs prestations payantes de gouvernance et de sensibilisation

Pour 2 prestations :

- 5 % de réduction

A partir de 3 prestations :

- 10 % de réduction



Prestations de gouvernance

être sollicitées à la carte pour répondre aux besoins propres à chaque collectivité. Le forfait déplacement est offert pour les prestations prévues sur site. Il est appliqué pour les prestations initialement prévues à distance mais réalisées sur site à la demande de l'adhérent.

Prestations de gouvernance	Formats	Tarifs - Petites communes	Tarifs - Moyennes communes
		< 3 500 habitants	3 500 > <10 000 habitants
Analyse de risques simplifiée	Distanciel	2h - Compris cotisation	2h - Compris cotisation
Analyse de risques détaillée	Distanciel	½ journée - 300 € HT	1 journée - 600 € HT
Audit technique	Présentiel	1 journée - 600 € HT	Au temps passé - 2 à 3 journées Min 1200 € HT - max 1800 € HT
Audit organisationnel	Présentiel	1½ journée - 900 € HT	Au temps passé - 2 à 3 journées Min 1200 € HT - max 1800 € HT
Cartographie du système d'information	Présentiel	½ journée - 300 € HT	1 journée - 600 € HT
Mise en place d'une revue des habilitations	Distanciel	½ journée - 300 € HT	1 journée - 600 € HT
Charte informatique	Distanciel	2h - Compris cotisation	2h - Compris cotisation
Procédure de gestion de crise cyber	Distanciel	2h - Compris cotisation	½ journée - 300 € HT
Plan de continuité d'activité (PCA)	Présentiel	½ journée - 300 € HT	Au temps passé - 2 à 3 journées Min 1200 € HT - max 1800 € HT
Plan de reprise d'activité (PRA)	Présentiel	½ journée - 300 € HT	Au temps passé - 2 à 3 journées Min 1200 € HT - max 1800 € HT
Exercice de gestion de crise	Présentiel	2 journées - 1200 € HT	Au temps passé - 2 ½ à 3 journées Min 1500 € HT - max 1800 € HT

Description des prestations de gouvernance :

Analyse de risques simplifiée : évaluation rapide des principales vulnérabilités et menaces pesant sur les systèmes.

Analyse de risques détaillée : étude approfondie des risques informatiques, incluant les impacts sur les services, les données et les processus. Fournit un plan d'actions priorisé.

Audit technique : examen complet des infrastructures et systèmes informatiques (réseaux, serveurs, logiciels, accès) pour détecter les failles et formuler des recommandations.

Audit organisationnel : analyse des procédures, pratiques et responsabilités liées à la sécurité pour repérer les points faibles et proposer des améliorations adaptées.

Cartographie du système d'information : représentation visuelle des outils, des flux d'information et interconnexions pour mieux piloter la sécurité.

Revue des habilitations : vérification régulière des droits d'accès pour garantir que chacun dispose uniquement des autorisations nécessaires.

Charte informatique : rédaction ou mise à jour des règles d'usage du numérique pour sensibiliser les agents et les élus à la sécurité.

Gestion de crise cyber : définition d'un plan d'action pour réagir efficacement en cas d'incident informatique.

Plan de continuité d'activité (PCA) : organisation des moyens pour maintenir les services essentiels en cas de perturbation.

Plan de reprise d'activité (PRA) : Plan détaillé pour restaurer rapidement les systèmes informatiques et reprendre les activités normales après un incident majeur, garantissant la reprise des services critiques dans les meilleurs délais.

Prestations de sensibilisation

Dans le cadre de notre accompagnement en matière de cybersécurité, nous proposons des prestations qui visent à renforcer la culture de sécurité numérique au sein de la collectivité et à prévenir les risques liés aux usages du numérique. Le forfait déplacement est offert pour les prestations prévues sur site.

Prestations de sensibilisation	Format	Tarifs
Webinaire enregistré de sensibilisation des élus et responsables ou des agents	Distanciel	Compris cotisation
Atelier de sensibilisation des élus et responsables ou des agents	Présentiel ou distanciel	½ journée - 300 € HT

Outils techniques cyber

Des outils techniques pour renforcer la sécurité numérique de la collectivité peuvent être commandées à la carte, en fonction des besoins de chaque collectivité : installation, transfert de compétence et support inclus. Ces outils permettent de protéger les serveurs, les postes, les comptes utilisateurs et les données contre les principales menaces cyber. Les prestations sont réalisées en distanciel.

Outils de protection	Unité	Tarif annuel HT :
		Installation, transfert de compétence, support
Protection des mails (Antispam)	Par adresse mail	10 €
Protection des mails (Antispam) pour Office 365	Par adresse mail	15 €
Détection des menaces (EDR / SOC)	Par PC/serveur	30 €
Sensibilisation au Phishing	Par licence utilisateur	Par palier : 15 € jusqu'à 100 licences, 10 € de 101 à 300 licences, 5 € à partir de 301 licences
Sauvegarde externalisée	Pour 100 Go	49 €
Sécurisation des connexions (VPN)	Par PC	10 €
Gestionnaire de mots de passe	Par licence utilisateur	7 €